

GOVERNANCE LOCALE

NOTE DE CAPITALISATION



Une note de capitalisation sur le renforcement des capacités des structures de gouvernance locale en tant que dimension essentielle des initiatives visant à améliorer la résilience des communautés agricoles vivant dans les zones arides



Résilience des agriculteurs des zones arides du Sahel : Compter sur des systèmes de gouvernance locale sains et efficaces

Une note de capitalisation sur le renforcement des capacités des structures de gouvernance locale en tant que dimension essentielle des initiatives visant à améliorer la résilience des communautés agricoles vivant dans les zones arides.

**L'expérience du programme
Agroécologie Plus Six (AE+6)**

Une initiative régionale du réseau de Groundswell Afrique de l'Ouest

*Rapport rédigé par Sasha Mentz-Lagrange (chercheuse indépendante)
et Peter Gubbels (Groundswell International)*

Conception et mise en page : Doret Ferreira (Dotted Line Design)

Juin 2018

Ouagadougou, Burkina Faso

© Groundswell International

Photo de couverture

Femme membre d'un groupe d'épargne et de crédit partageant un témoignage avec la « caravane » d'apprentissage dans le village de Bilamperga, commune de Bilanga, Burkina Faso.

Crédit : Association Nourrir sans Détruire (ANSD).

Remerciements

Ce rapport n'aurait pas été possible sans les contributions du réseau des partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest. Nous remercions tout particulièrement les équipes d'Agrecol Afrique au Sénégal, de l'Association Nourrir sans Détruire (ANSD) au Burkina Faso et de Sahel Eco au Mali

Ce rapport a été produit grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Les opinions qui y sont exprimées sont celles de Groundswell International et ne reflètent pas nécessairement celles de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Table des matières

Résumé analytique	i
Introduction	1
La crise de résilience au Sahel	1
Le rôle central des structures de gouvernance décentralisées dans le renforcement de la résilience locale	3
Objet de la note de capitalisation	3
Le programme AE+6	3
1. Justification de l'amélioration de la gouvernance locale pour la résilience en agroécologie	7
1.1 Qui sont les acteurs des systèmes de gouvernance locale ?	7
1.2 Défis qui se posent aux systèmes de gouvernance locale dans la quête de la résilience	8
2. Stratégies mises en œuvre dans les trois pays	10
2.1 Stratégie de renforcement de la capacité de résilience de la gouvernance locale	10
2.2 Stratégie adoptée pour renforcer la capacité de résilience des dirigeants villageois	15
3. Défis	17
3.1 Difficultés rencontrées par les systèmes de gouvernance locale dans le renforcement de la résilience locale	17
3.2 Défis opérationnels rencontrés par le programme AE+6 dans l'appui à la gouvernance locale	19
4. Résultats et impacts de ces interventions dans chaque pays	20
5. Enseignements tirés	22
5.1 Facteurs de succès qui ont favorisé le soutien de la résilience par les structures de gouvernance au niveau municipal	22
5.2 Facteurs déterminants de succès qui ont favorisé l'adoption d'activités de résilience par les structures de gouvernance villageoises	24
Conclusion	25
Coordonnées des partenaires du projet	26
Références bibliographiques	27

Acronymes et abréviations

AE+6	Programme Agroécologie Plus Six
CAE	Comité agroécologique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPA	Comité pour la promotion de l'agroécologie
CVD	Comité villageois de développement
ECOWAP	Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest
RNA	Régénération naturelle assistée (plantation d'arbres sur les terres cultivées)
GRP	Partenariat global pour la résilience
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PCD	Plan communal de développement
PDESC	Programme de développement économique, social et culturel
PRIASAN	Programme régional d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle
SIDA	Agence suédoise de coopération pour le développement international
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international

Résumé analytique

- La présente note de capitalisation rend compte du processus et des résultats du programme Agroécologie Plus Six (AE+6) du réseau Groundswell Afrique de l'Ouest, mis en œuvre dans le Sahel. Présent dans trois zones de programme au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, **l'initiative AE+6 visait à renforcer la résilience des systèmes d'agriculture sur terres arides**, en permettant notamment aux ménages agricoles de lutter contre la dégradation des terres et les effets du changement climatique.
- Des écosystèmes fragiles et sujets à la sécheresse, la dégradation accélérée des ressources naturelles, la forte croissance démographique et les effets néfastes des techniques agricoles caractérisés par un fort apport des intrants extérieurs promues par l'approche de la révolution verte ont appauvri les sols, tout en laissant les agriculteurs des terres arides de plus en plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Le programme AE+6 a permis aux communautés rurales du Sahel d'adapter les principes et pratiques agroécologiques en vue de transformer leurs systèmes agricoles pour les rendre non seulement plus productifs, mais aussi durables, résilients, équitables et sensibles à la question de la nutrition.
- Pour maintenir les gains initiaux, l'équipe régionale AE+6 de Groundswell a aidé les autorités locales et les dirigeants villageois à prendre conscience que le renforcement de la résilience pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les zones arides **nécessite la transformation des systèmes agricoles par l'agroécologie**.
- Au-delà de l'agriculture, la résilience exige un changement essentiel du « système socio-écologique ». Elle consiste à modifier la façon dont les ressources naturelles sont gérées et distribuées, à veiller à ce que les besoins des plus vulnérables au sein de la communauté soient pris en compte, à renforcer la capacité d'adaptation locale et à favoriser une vaste mobilisation sociale au niveau local.
- Les structures de gouvernance décentralisées dans les secteurs de programme des trois pays étaient à peu près semblables. Une dimension consistait en des conseils municipaux responsables de la planification globale et de la prestation des services sociaux et techniques. L'autre dimension, au niveau du village, était composée de structures de gouvernance traditionnelles (le chef et anciens, chefs religieux, femmes et jeunes) assumant un large éventail de responsabilités affectant les dimensions sociales et culturelles de la vie communautaire, du régime foncier et de l'utilisation des ressources naturelles.
- Pour renforcer la gouvernance locale en matière de résilience, l'équipe du programme AE+6 a mis en œuvre une double stratégie pour aborder ces deux dimensions.
- Premièrement, l'équipe AE+6 a aidé le personnel des **collectivités territoriales** à approfondir leur compréhension de la résilience en tant que facteur clé de la gouvernance, des systèmes sociaux et agricoles par le biais de réunions et ateliers. Par la suite, les agents municipaux et le personnel technique ont pu apprendre de première main comment les dirigeants et les organisations villageoises appliquaient les principes et les innovations agroécologiques pour améliorer la production, s'adapter au changement climatique, restaurer la fertilité des sols et régénérer les ressources naturelles.
- Grâce à l'utilisation créative de la radio, des « caravanes », des ateliers, des prix et des concours, et des démonstrations concrètes sur la manière de renforcer la résilience, l'équipe AE+6 a persuadé les dirigeants des collectivités locales de reconsidérer leurs attitudes de « statu quo » vis-à-vis des méthodes conventionnelles de « modernisation » de l'agriculture.
- Les équipes AE+6 de Groundswell ont également abordé d'autres contraintes pour renforcer la résilience au niveau des collectivités locales. Il s'agit notamment de :
 - i. l'insuffisance local des compétences techniques ;
 - ii. la faible capacité institutionnelle pour faciliter la participation inclusive à l'évaluation des causes profondes de la vulnérabilité ;
 - iii. les connaissances limitées pour identifier des solutions axées sur les systèmes et planifier les activités sous le prisme de la résilience ;

- iv. le manque de coordination des initiatives multisectorielles intégrées pour la résilience.
- En raison de ces contraintes, les plans de développement existants des communes rurales sont restés largement axés sur les infrastructures physiques (routes, marchés, écoles), au détriment de la promotion des moyens de subsistance, de la réduction des risques et de la résilience.
- La deuxième partie de la stratégie de renforcement de la gouvernance a porté sur les contraintes au niveau des **villages**. Dans le cadre de cette thématique, les équipes du programme AE+6 ont trouvé des moyens innovants pour surmonter les obstacles sous-jacents au renforcement de la résilience des moyens de subsistance ruraux :
 - i. les niveaux élevés d'analphabétisme ;
 - ii. le manque de sensibilisation à l'importance de la résilience à la base ;
 - iii. une structure sociale hiérarchique qui ne permettait pas de prendre en compte les besoins des groupes vulnérables ;
 - iv. les normes socioculturelles qui entravent les efforts visant à traiter les questions d'équité, d'autonomisation des femmes et de nutrition.
- La double stratégie AE+6 de Groundswell consistait à intervenir aux deux niveaux de gouvernance locale (structures administratives municipales et villages) en même temps, de manière interactive. L'approche AE+6 a fait des dirigeants et des organisations villageoises les principaux acteurs de la mise en œuvre d'activités de résilience sur le terrain.
- Une fois que ces activités ont donné des résultats prometteurs et suscité l'enthousiasme au niveau des villages, les équipes AE+6 ont permis aux techniciens et aux fonctionnaires des administrations locales de tirer des enseignements de ces expériences pratiques et d'utiliser leurs nouvelles connaissances pour réviser leur planification du développement de la résilience.
- L'interaction principale entre les systèmes de gouvernance municipale rurale et les systèmes de gouvernance locale villageoise a eu lieu dans les cadres suivants :
 - i. les équipes AE+6 ont organisé des visites intensives sur le terrain pour permettre aux responsables de la gouvernance décentralisée et aux élus locaux de tirer des enseignements de l'expérience des villages, et ;
 - ii. les délégués des villages ont participé à des manifestations dirigées par les responsables de l'aménagement des districts au niveau municipal et dont la tâche consistait à formuler des plans locaux alignés sur les plans de développement communaux.
- Cette approche intégrée et stratégique a provoqué d'importants changements dans la gouvernance, le leadership et la capacité organisationnelle à l'appui de la résilience dans un délai très court de 18 mois. Le concept de « résilience » est devenu un terme beaucoup mieux compris et accepté. Il a fait l'objet de remue-ménages, de discussions de groupe, de diagnostics de vulnérabilité et de séances de résolution de problèmes.
- Des stratégies sensibles à la résilience ont été consignées dans des documents de politique générale, ont permis la révision des processus de planification et ont aidé au renforcement de l'appui en faveur de la transformation de l'agriculture en terres arides par l'agroécologie.
- Grâce aux efforts déployés, les équipes du programme AE+6 de chaque pays ont réussi à aider les conseils municipaux ruraux à revoir (et souvent à modifier) leurs plans de développement et budgets quinquennaux, et à opérer un changement significatif dans la gouvernance globale dans le but de renforcer la résilience.
- La note de capitalisation montre que les structures décentralisées de gouvernance locale et les structures communautaires dans les zones arides du Sahel peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant un processus séquentiel, intégré, multi-acteurs et intersectoriel pour renforcer la résilience des communautés paysannes des zones arides.

Introduction

La crise de résilience au Sahel

Un pourcentage croissant de la population sahélienne devient chroniquement vulnérable à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les raisons structurelles comprennent la dégradation progressive des écosystèmes fragiles et sujets à la sécheresse, la forte pression démographique et la faible capacité des populations vulnérables à s'adapter aux stress liés aux changements environnementaux rapides et aux chocs climatiques.¹

Les pratiques agricoles traditionnelles ne peuvent plus soutenir les moyens de subsistance. L'inégalité du genre, les mauvaises pratiques nutritionnelles et l'insuffisance des services techniques et sociaux aggravent le problème.

Pour survivre, un pourcentage sans cesse croissant de ménages s'engagent dans des mécanismes d'adaptation négatifs. Il s'agit notamment de la vente d'une grande partie de leur récolte pour rembourser leurs prêts, de consommer leurs stocks de semences, d'emprunter de l'argent à des usuriers, de réduire le nombre de leurs repas quotidiens et de brader leurs biens matériels.

Ces réponses désespérées aux stress à long terme et aux chocs périodiques augmentent davantage la vulnérabilité de ces populations qui souffrent dès lors d'un « déficit de résilience ». La faiblesse de la gouvernance, la marginalisation, les politiques de développement non inclusives, les conseils techniques inappropriés et l'incapacité des petits exploitants agricoles à influencer les politiques et les institutions publiques dans le sens de mieux répondre à leurs besoins prioritaires sont les facteurs sous-jacents de cette crise qui gagne de l'ampleur. **La illustration 1** de la page suivante illustre comment les populations, déjà vulnérables, sont poussées encore plus loin dans une crise d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en raison de leur capacité réduite à y faire face et à s'adapter.

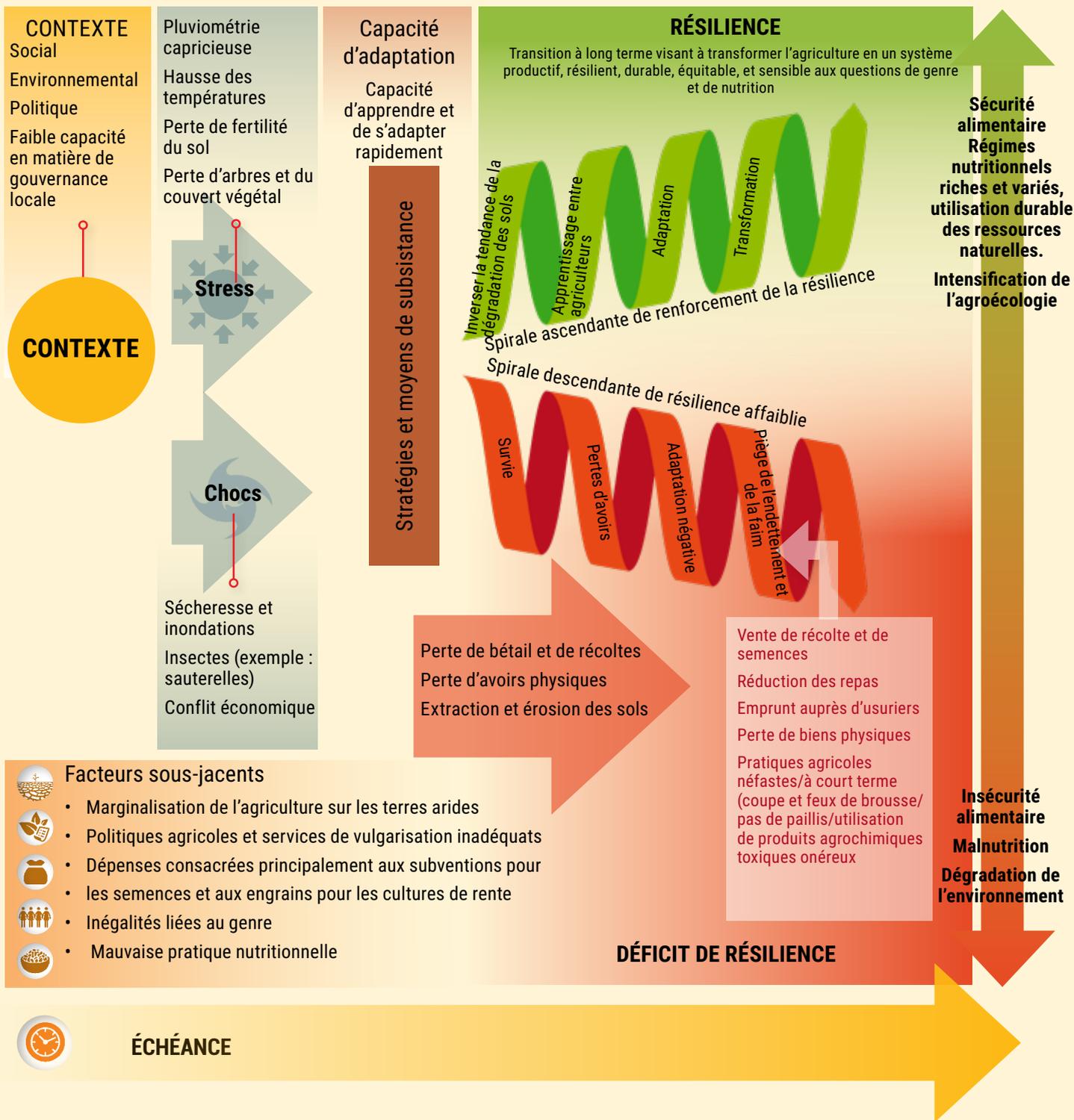
Cette note de capitalisation documente une initiative de recherche-action dans trois pays sur la manière de permettre aux systèmes locaux de gouvernance décentralisée de renforcer la résilience des communautés rurales dans les zones agricoles arides du Sahel. L'essence de cette stratégie de résilience était d'appliquer des principes et des pratiques agroécologiques en vue de faire face aux stress causés par la baisse de fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles, les précipitations irrégulières et les chocs périodiques des grandes sécheresses.

Une hypothèse essentielle de cette stratégie est que l'agroécologie est primordiale pour transformer les pratiques agricoles existantes et renforcer les capacités d'absorption et d'adaptation des communautés rurales. Une fois que cette base de l'agriculture agroécologique intensifiée est en place, elle sous-tend l'intégration d'activités complémentaires de résilience dans l'équité, l'autonomisation des femmes et la nutrition, adaptées aux besoins des groupes les plus vulnérables.

Les études de cas, réalisées dans trois régions rurales, au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal, ont posé la question suivante : **comment les systèmes de gouvernance locale dans chacun de ces pays peuvent-ils influencer positivement la capacité des ménages et des communautés rurales à renforcer la résilience du système agricole et des moyens de subsistance connexes pour inverser la dégradation des terres, surmonter le problème de la faim/dette et s'adapter au changement climatique ?**

Les structures gouvernementales locales sont les mieux placées pour répondre aux besoins des groupes socialement marginalisés ou vulnérables dans des contextes locaux spécifiques. Elles sont donc essentielles pour renforcer la résilience des communautés de leur ressort territorial.

Illustration 1 : Dynamique de résilience et de vulnérabilité pour les agriculteurs des zones arides du Sahel



Source : Adapté de Frankenberger et al., 2012, cité dans Measuring Resilience in USAID
http://fsnnetwork.org/sites/default/files/resilience_measurement_in_usaid.pdf

Le rôle central des structures de gouvernance décentralisées dans le renforcement de la résilience locale

Les systèmes de gouvernance décentralisés fournissent des services aux communautés qui les composent. Les structures gouvernementales locales sont les mieux placées pour répondre aux besoins des groupes socialement marginalisés ou vulnérables dans des contextes locaux spécifiques. Elles sont donc essentielles pour renforcer la résilience des communautés de leur ressort territorial.

Pour le réseau Groundswell Afrique de l'Ouest, la gouvernance locale concerne deux systèmes interdépendants. Le premier est celui des conseils municipaux élus, connus en Afrique de l'Ouest francophone sous le nom de collectivités territoriales.² Le second est celui des structures villageoises informelles, où les chefs traditionnels et les anciens jouent un rôle important dans l'organisation de la vie en communauté.

Le mandat de « résilience » s'applique aux deux. Toutefois, les collectivités territoriales, en vertu de la législation sur la décentralisation, sont généralement responsables de l'aménagement et de la gestion des terres, ainsi que des services sociaux.³

Objet de la note de capitalisation

Cette note de capitalisation documente le processus de recherche-action utilisé pour élaborer des mécanismes à travers lesquels la gouvernance localisée peut devenir plus efficace pour renforcer la résilience. Il s'agissait essentiellement de promouvoir les capacités d'adaptation et de transformation des ménages et des communautés agricoles des terres arides pour faire face à la dégradation des terres et au changement climatique.

Cette note de capitalisation se veut pertinente pour un éventail d'acteurs – en particulier les gouvernements nationaux, les partenaires techniques et financiers, les agences internationales de développement et les organisations de la société civile (OSC) travaillant au niveau national.

Les principaux enseignements portent sur la manière de favoriser la transition vers l'agriculture agroécologique dans les zones écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse du Sahel, en tant que fondement du renforcement de la résilience des moyens de subsistance en milieu rural.

Les résultats indiquent la mesure dans laquelle les structures de gouvernance locale peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant un processus intégré, séquentiel, multidisciplinaire et intersectoriel pour transformer les systèmes agricoles des communautés rurales dans leurs zones agroécologiques respectives, et jeter les bases de moyens de subsistance durables, productifs et résilients.

Cette note de capitalisation fait partie d'une série de six études étroitement liées documentant les principales conclusions et enseignements de l'approche intégrée AE+6 pour la résilience.

Le programme AE+6

Le programme AE+6 a été conçu comme une initiative de « validation de principe » pour diffuser les pratiques agroécologiques dans toute la région sahélienne. La conception supposait que les enseignements tirés pourraient être largement appliqués pour renforcer la résilience d'environ 12 millions de petits exploitants agricoles dans les zones arides qui sont de plus en plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à la dégradation des terres, à la baisse de la fertilité des sols, à l'érosion, à la perte du couvert végétal et au changement climatique.

L'impact des technologies agricoles conventionnelles à haut niveau d'intrants externes, basées en grande partie sur l'agrochimie, la monoculture de semences certifiées, la mécanisation, les corridors de croissance agricoles et les grands systèmes d'irrigation favorisés par l'approche de la Révolution verte, a exacerbé ces tendances.

Cette approche productiviste qui sous-tend l'élan en faveur d'une « agriculture moderne » a été vivement décriée par de nombreux acteurs dans le monde,^{4,5} en Afrique^{6,7} et dans la région,⁸ notamment par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a déclaré en 2008 que ce modèle, « largement dépendant des ressources naturelles et de la main-d'œuvre mal rémunérée, était devenu peu viable ».⁹ Le modèle industriel ne répond en effet plus aux problèmes critiques de dépendance envers les importations alimentaires pour nourrir le Sahel¹⁰ et au besoin critique de s'adapter à un changement climatique. Des recherches récentes menées dans la région de l'Afrique subsaharienne ont abondamment documenté la façon dont les pressions exercées en faveur de méthodes d'agriculture à forte intensité

Encadré 1

Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une approche de l'agriculture qui imite le fonctionnement des écosystèmes locaux,¹⁴ permettant « une production alimentaire qui utilise au mieux les biens et services de la nature tout en n'endommageant pas ces ressources ».¹⁵ C'est une science qui applique l'écologie à la conception des systèmes agricoles, utilise une approche globale des systèmes agricoles et alimentaires et remplace « les apports externes par des processus naturels tels que la fertilité naturelle des sols et la lutte biologique ».¹⁶

Les systèmes de production agroécologique sont « développés sur la base du savoir et de l'expérimentation des agriculteurs »¹⁷ et relie l'écologie, la culture, l'économie et la société pour créer des environnements sains, une production alimentaire et des communautés saines. Il s'agit d'une approche multifonctionnelle de l'agriculture qui est productive, économiquement viable, socialement juste, résistante au changement climatique, durable et sensible à la question de la nutrition.

d'intrants agrochimiques ont perturbé les pratiques de subsistance, exacerbé la pauvreté, corrodé les systèmes locaux de connaissances, de commerce et de travail et réduit la sécurité et l'autonomie foncières.¹¹

Les partenaires du réseau Groundswell dans la région témoignent de la façon dont une trop grande dépendance à l'égard de cette perspective de pratiques agricoles « modernes » a conduit à la perte de l'agro-biodiversité, à la perte des connaissances agricoles et des connaissances culinaires connexes et à la dégradation environnementale (notamment l'érosion et la dégradation des sols et la pollution par la bioaccumulation des produits agrochimiques dans les sols et les plans d'eau).^{12,13}

Le programme AE+6 a été officiellement lancé en janvier 2016. Les opérations sur le terrain ont commencé en avril 2016 et se sont poursuivies jusqu'en septembre 2017. Le Partenariat mondial pour la résilience (GRP), une initiative conçue par l'USAID, la Fondation Rockefeller et l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA) a apporté un soutien financier. Groundswell International, par l'intermédiaire de son réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) partenaires en Afrique de l'Ouest, a assuré la coordination régionale du projet.

Le postulat de l'AE+6 était que l'intensification agroécologique progressive des systèmes agricoles est le fondement essentiel de toute approche efficace de la résilience dans les zones arides. En effet, les causes sous-jacentes de la vulnérabilité chronique croissante sont la baisse de fertilité des sols, la dégradation des ressources naturelles (arbres, eau, pâturages, couvert végétal) et le changement climatique (précipitations irrégulières, hausse des températures et sécheresse périodique).

Si l'on ne permet pas aux petits exploitants agricoles de s'adapter au changement climatique et de transformer leurs systèmes agricoles pour inverser la dégradation des terres, toutes les autres initiatives visant à renforcer la résilience ne peuvent avoir un impact significatif et durable.

Une deuxième hypothèse de l'approche AE+6 était que, bien que bénéfiques, ces innovations techniques ne permettraient pas d'améliorer la résilience. L'agroécologie, telle qu'elle est préconisée par AE+6, ne consiste donc pas seulement à substituer des pratiques agricoles, mais aussi à reconfigurer l'ensemble des systèmes alimentaires pour qu'ils (re)trouvent un équilibre social, économique et écologique.¹⁸

Des mesures complémentaires seraient donc nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des groupes les plus vulnérables (femmes, enfants et ménages pauvres). Cela impliquerait l'intégration de mécanismes sociaux et de gouvernance efficaces pour s'attaquer aux inégalités entre les sexes, aux mauvaises pratiques nutritionnelles et à l'insuffisance des capacités d'adaptation des communautés.

Un examen des données disponibles montre que les mesures axées sur l'augmentation des rendements agricoles négligent souvent les besoins spécifiques des femmes et des ménages agricoles pauvres en ressources par le biais d'activités non inclusives, non différenciées sur le plan social et non sexistes.

En conséquence, l'équipe régionale AE+6 dirigée par Groundswell a élaboré des stratégies de résilience complémentaires qui s'appuient sur les bases de l'agroécologie. Ces éléments constituent le fondement du cadre de résilience AE+6. Elle implique une série d'interventions progressives, multisectorielles et à plusieurs niveaux qui abordent principalement les dimensions

de « promotion des moyens de subsistance » et de « réduction des risques », ainsi que les dimensions de genre, d'équité et de nutrition. L'amélioration de la gouvernance locale pour renforcer les capacités de planification à long terme, de soutien et de mise à l'échelle du processus est au cœur de cette note de capitalisation (voir illustration 2). Chacune des six dimensions du programme AE+6, et tout particulièrement les pratiques agroécologiques améliorées, avait déjà été entreprise auparavant. Ce qui était différent et novateur dans l'approche AE+6, c'est qu'elle visait à :

1. étudier les voies et moyen d'intégrer progressivement la nutrition, l'équité, l'autonomisation des femmes dans la stratégie globale de l'agroécologie au service de la résilience, afin d'optimiser les synergies potentielles ;
2. apprendre à mettre à l'échelle (étendre) rapidement le processus global à faible coût afin de couvrir potentiellement des centaines de villages dans un court laps de temps ;
3. apprendre à soutenir le processus de résilience de l'EA+6 en renforçant la gouvernance locale aux niveaux communautaire et municipal.

L'équipe de résilience AE+6 a utilisé une analyse comparative entre trois pays sahéliens : le Burkina Faso (Région de l'Est), le Mali (Cercle Tominien de Ségou) et le Sénégal (Région de Kaffrine) pour déterminer les facteurs contextuels qui soutiennent et affectent les résultats. Le réseau d'ONG partenaires de Groundswell Afrique de l'Ouest a testé cette approche dans ses pays respectifs. Il s'agit de l'Association Nourrir sans Détruire au Burkina Faso, de Sahel Eco au Mali et d'Agrecol Afrique au Sénégal (voir l'annexe pour des informations détaillées sur ces trois ONG membres du réseau Groundswell Afrique de l'Ouest). La plupart des stratégies AE+6 étaient nouvelles pour les ONG partenaires.

Étant donné que l'initiative AE+6 pour la résilience avait une courte période de mise en œuvre (18 mois), les résultats de recherche documentés dans cette note de capitalisation ne saisissent qu'un premier aperçu des enseignements tirés et des bonnes pratiques.

Le postulat du programme AE+6 était que l'intensification agroécologique progressive des systèmes agricoles est le fondement essentiel de toute approche efficace de la résilience dans les zones arides.



Illustration 2 : Architecture globale du programme AE+6



1. Justification de l'amélioration de la gouvernance locale pour la résilience en agroécologie

1.1 Qui sont les acteurs des systèmes de gouvernance locale ?

Pour soutenir et élargir l'initiative visant à renforcer la résilience des systèmes agricoles dans les communautés des zones arides, les partenaires du réseau Groundswell ont testé des stratégies pour renforcer les capacités des structures de gouvernance locale à deux niveaux. Il s'agit notamment des conseils municipaux décentralisés élus localement, connus en Afrique de l'Ouest francophone sous le nom de collectivités territoriales,¹⁹ et des chefs et structures traditionnels au niveau des villages.

Les collectivités locales décentralisées au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal

Au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, le processus de planification au niveau municipal rural constitue le principal mécanisme par lequel la gouvernance locale peut influencer la résilience. Une structure décentralisée est la mieux adaptée pour fournir des services répondant aux besoins contextuels spécifiques des communautés constituantes d'un territoire, y compris les groupes socialement marginalisés tels que les femmes. De plus, les conseillers élus localement sont responsables de la gestion des terres et de l'environnement. En d'autres termes, ils ont un rôle potentiel majeur dans le développement des systèmes agricoles sur leur territoire. Cependant, les collectivités territoriales n'ont souvent pas la capacité de réaliser ce mandat et ne parviennent donc pas à protéger les plus vulnérables des risques et des crises récurrentes.

La décentralisation a été initiée au début des années 70 au Sénégal, et dans les années 90 au Burkina Faso et au Mali.

Au Sénégal, l'État a mis en œuvre la décentralisation en adoptant progressivement diverses lois et politiques. Trois niveaux de gouvernement décentralisé ont été créés, à savoir : les régions, les communes de district et les communes rurales. Le pays compte 370 communes rurales dirigées par un conseil municipal élu au suffrage universel direct et un président élu parmi les conseillers. La Constitution de 2001 a en outre consacré la fonction des collectivités locales en tant que moyen de participation des citoyens à la gestion des affaires de leur localité.²⁰ En 2009, le Sénégal a créé un ministère des collectivités territoriales, qui a continué à promouvoir la loi de décentralisation.

En 1991, le Burkina Faso a adopté une nouvelle constitution qui reconnaît les collectivités territoriales comme « entités juridiques, financièrement autonomes et administrées par des organes élus ». ²¹ La « commune » est l'unité de base de la collectivité territoriale. Chaque commune a un conseil municipal dont les membres sont élus au suffrage universel direct et un maire élu indirectement par le conseil municipal.²²

La décentralisation moderne au Mali a commencé en 1992. Tandis que la Constitution de 1992 énonçait les principes de la décentralisation, la loi de 1993 fixait quant à elle le cadre de la décentralisation.²³ Elle établissait les régions, les cercles (similaires à une province ou un district) et les municipalités, et constituait des conseils élus. Les cercles sont divisés en 703 communes, dont 667 communes rurales. Celles-ci sont à leur tour divisées en villages.²⁴ Chaque municipalité a un conseil dont les membres sont élus pour un mandat de cinq ans par les citoyens admissibles du territoire. Les conseillers élisent à leur tour un maire.

La législation sur la décentralisation définit les responsabilités suivantes pour les communes :

- planification/gestion foncière (Sénégal/Burkina Faso/Mali) ;
- gestion de l'environnement et des ressources naturelles (Sénégal/Burkina Faso/Mali) ;
- secours d'urgence (Burkina Faso).^{25,26}

En théorie, l'administration centrale n'est pas compétente sur les mesures prises par les organismes de gouvernance locale pour gérer et soutenir les ressources locales dont dépendent les territoires locaux. Chaque communauté locale a son propre ensemble de ressources naturelles et de défis, ses propres structures culturelles et patrimoniales et son propre potentiel agricole à gérer. Cela donne aux systèmes de gouvernance décentralisés une grande souplesse pour allouer des ressources afin de renforcer la résilience locale.

La capacité des collectivités territoriales à aborder la résilience est toutefois limitée par un faible niveau de ressources

Souvent, dans nos pays d'intervention, si le secteur agricole bénéficie d'un soutien, c'est bien souvent dans une optique de productivité ; très peu d'attention est accordée à la diversification, la production alimentaire, l'équité, la nutrition, l'autonomisation des femmes et l'adoption de principes agricoles régénératifs, car les pouvoirs publics sont influencés par la pensée de la Révolution verte (...) Il ne peut y avoir de résilience si le système dont les populations sahéliennes dépendent le plus pour leur survie (terres agricoles) est érodé et dégradé, surtout face à la pression démographique croissante ».

Peter Gubbels, Chef d'équipe
AE+6 Groundswell

financières, des capacités institutionnelles inadéquates et des politiques nationales globales de développement agricole qui ne sont pas propices à la résilience.

La Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), mise en œuvre dans le cadre du Plan régional d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PRIASAN), est un élément clé de la politique agricole en Afrique occidentale. Les plans nationaux d'investissement agricole traduisent cette politique régionale en actions au niveau national. En conséquence, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal se caractérisent par des approches conventionnelles du développement agricole. La plupart des investissements publics sont dirigés vers les zones les plus fertiles et les plus pluvieuses du pays ; des subventions sont versées pour les intrants externes tels que les semences certifiées, les engrais chimiques, les herbicides et les pesticides, la mécanisation, l'irrigation²⁷ et la promotion des cultures d'exportation telles que le coton et les arachides.²⁸

Le défi pour les collectivités locales, en particulier celles basées dans les zones arides les plus écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse, est de trouver des moyens novateurs de s'écarter d'une politique agraire fortement orientée vers la subvention des intrants agrochimiques pour une agriculture commerciale à grande échelle.

Structures traditionnelles de gouvernance locale au niveau du village

Les partenaires du réseau Groundswell se sont également penchés sur la gouvernance locale en travaillant avec les structures informelles des villages locaux, où les chefs traditionnels jouent un rôle important dans l'organisation de la vie de la communauté. En Afrique de l'Ouest, le leadership local comprend les chefs coutumiers et religieux locaux, les femmes et les jeunes leaders, et toute association établie de manière formelle ou informelle pour représenter les intérêts de ses membres au sein d'une communauté.

L'équipe de résilience AE+6 a jugé nécessaire de différencier ces deux niveaux de gouvernance locale. Les structures municipales élues adhèrent à des cycles de planification fixes et font face à un certain degré de bureaucratie et à des délais contraignants. Travailler avec des structures villageoises informelles a toutefois offert une plus grande flexibilité et, dans une certaine mesure, un impact plus immédiat – obtenu en facilitant dès le départ une participation et une appropriation appropriées des activités axées sur la résilience.

1.2 Défis qui se posent aux systèmes de gouvernance locale dans la quête de la résilience

Les trois partenaires du réseau Groundswell ont déterminé que le processus de planification quinquennale du développement était essentiel à la gestion et à l'administration de la résilience au niveau municipal.

Pour cette raison, la stratégie AE+6 pour la gouvernance locale consistait à travailler avec les conseils municipaux pour évaluer et réviser ces Plans communaux de développement (PCD) sous le prisme de la résilience. La qualité de ce processus a souvent été entravée par un manque de sensibilisation (et d'engagement) à la résilience et par une vision conventionnelle du développement fortement axée sur l'expansion des infrastructures rurales.

Selon Peter Gubbels, chef de l'équipe AE+6 chez Groundswell : « au niveau des collectivités territoriales, nous avons constaté que les structures élues et les équipes techniques n'ont pas une bonne compréhension de ce que signifie la résilience. Trop souvent, lorsque des catastrophes se produisent et que des alertes précoces sont émises, les municipalités auront tendance à attendre, l'aide alimentaire envoyée par l'administration centrale ».

Ce diagnostic a mis en évidence le « point de départ » de la collaboration avec les conseils municipaux et les services techniques. Le premier défi consistait à approfondir

la sensibilisation et la connaissance de la résilience et à susciter l'engagement pour améliorer la résilience en vue de remplir les mandats des collectivités territoriales.

Parmi les autres facteurs sous-jacents qui contribuent à la faible capacité de la gouvernance locale à renforcer la résilience locale, on peut citer l'insuffisance des compétences techniques locales et l'incapacité d'assurer une participation inclusive aux processus de planification locale. Tous les partenaires du réseau Groundswell ont souligné que le manque d'expertise technique des conseils municipaux et des agents constituait un obstacle majeur au renforcement de la résilience.

Tsuamba Bourgou, Directeur exécutif de l'ANSD, a expliqué qu'au Burkina Faso, les collectivités territoriales ont tendance à accorder peu d'attention à la promotion des moyens de subsistance et à la réduction des risques. Les plans et budgets des communes rurales tendent à se concentrer sur la construction d'infrastructures marchandes pour le commerce des denrées alimentaires, l'expansion des réseaux routiers, l'approvisionnement en eau, et les établissements scolaires.

Un autre facteur contraignant est que la participation des dirigeants communautaires, en particulier des femmes, à la planification du développement local est minime. Dans une certaine mesure, cela reflète un manque de ressources et de compétences de la part des autorités locales pour convoquer et faciliter les processus participatifs nécessitant un diagnostic et une planification.

Les structures de gouvernance locale au niveau du village omettent souvent de consulter largement la communauté lorsqu'elles entreprennent la planification du développement local. Au Burkina Faso, par exemple, le Comité villageois de développement (CVD) est la structure qui assure la liaison entre le village et les autorités administratives locales. Son mandat consiste à aborder les questions de développement dans une perspective intersectorielle. Toutefois, dans les trois secteurs de programme, les partenaires du réseau Groundswell notent que les CVD (ou leurs équivalents) n'ont pas rempli ce rôle.

Selon l'ANSD, les nouveaux comités agroécologiques qu'elle a contribué à mettre en place sont en train de devenir un forum plus dynamique et plus inclusif pour assumer ces tâches (voir section 2.2).

Ces difficultés liées au manque de compétences techniques et à la culture participative limitée sont aggravées par le manque de ressources financières. La décentralisation des responsabilités et de la prise de décision au niveau local n'est souvent pas accompagnée d'une décentralisation fiscale. Les fonds reçus par les communes sont souvent inférieurs à l'allocation officielle indiquée dans le budget national et aux fonds que les municipalités collectent elles-mêmes. Les responsables locaux déplorent leur manque de ressources financières pour faire du document final de planification et du budget un véritable outil de planification.

Un autre facteur est que la planification locale peut être influencée par un processus sous-jacent de courtage politique entre groupes d'intérêts qui conduit souvent à une distribution déséquilibrée des ressources publiques, souvent au détriment des groupes les plus vulnérables et les moins influents.

À partir de ces connaissances de base et de cette compréhension des défis, l'équipe de résilience AE+6 de Groundswell a développé des stratégies pour renforcer la capacité de gouvernance locale et créer un environnement plus propice à la résilience, basé avant tout sur la promotion de l'agroécologie, et la transformation du système agricole.

En général, les budgets alloués à la sécurité alimentaire sont négligeables et presque rien n'est réalisé dans ce domaine. Les structures de gouvernance locale ont tendance à se concentrer sur les instruments « fermes » et à négliger les éléments « souples ».

Tsuamba Bourgou,
Directeur exécutif, ANSD

2. Stratégies mises en œuvre dans les trois pays

Dès le début, la stratégie des partenaires du réseau Groundswell a été d'impliquer à la fois les conseils élus et les structures communautaires/villageoises.

En raison du calendrier limité de l'AE+6, et compte tenu également des contraintes budgétaires et des contraintes du cycle de planification au niveau municipal/communal, il était clair que les partenaires de l'AE+6 ne seraient pas en mesure de mettre en œuvre leur « vision » de la résilience directement par le biais des acteurs des collectivités territoriales.

Leur stratégie consistait donc à commencer par une approche « ascendante » en renforçant la capacité des dirigeants et des organisations villageoises à devenir les premiers « propriétaires » du programme de résilience, fondé sur l'agroécologie, et à servir d'acteur principal pour son application.

Dans le même temps, les partenaires du programme AE+6 se sont efforcés d'associer dès le départ les techniciens et les fonctionnaires locaux des districts. Pour ce faire, ils ont été sensibilisés aux objectifs de l'AE+6 et régulièrement informés des progrès et des résultats. Cette approbation informelle des activités AE+6 par les structures de gouvernance communales était importante afin de les sensibiliser aux questions de résilience et de « créer un espace » pour travailler directement dans les villages afin de générer des résultats pratiques.

De cette façon, les partenaires du réseau Groundswell dans chaque pays ont obtenu une adhésion suffisante des autorités municipales et des services techniques, tout en disposant de la flexibilité nécessaire pour entreprendre un programme de résilience orienté vers la recherche-action dans une approche inclusive et participative, nécessaire pour générer des résultats pratiques et l'enthousiasme du village.

Les processus de travail avec les systèmes de gouvernance locale décentralisés au niveau des districts et des villages ont été liés à deux étapes clés :

- i. une fois que la mise en œuvre in situ des stratégies de résilience dans les villages a commencé à donner quelques résultats, les partenaires du réseau Groundswell se sont engagés dans des processus d'examen et d'apprentissage des enseignements, tels que les caravanes,²⁹ auxquelles ont participé des élus locaux et le personnel des services techniques ;
- ii. une fois les plans municipaux révisés (ou les éléments à intégrer dans la future révision de ces plans finalisés), les partenaires du réseau Groundswell ont animé des sessions pour diffuser les résultats au niveau des villages. Les comités agroécologiques villageois ont dès lors mené des exercices de planification similaires au niveau communautaire, en s'inspirant de ces plans (voir encadré 2).

Cette double approche a permis aux équipes nationales d'AE+6 de mener le programme de résilience et les innovations associées de manière factuelle et axée sur les résultats, d'obtenir l'appui des dirigeants communautaires et, enfin et surtout, de susciter un niveau élevé d'engagement et d'enthousiasme chez les membres des communautés participantes. C'est ce que montre la illustration 3 de la page suivante.

2.1 Stratégie de renforcement de la capacité de résilience de la gouvernance locale

L'objectif des partenaires du réseau Groundswell était de permettre aux conseils municipaux de mieux intégrer les activités de résilience communautaire dans leurs plans de développement. Pour ce faire, il fallait aider les communes rurales à réviser leurs plans quinquennaux de développement et leurs budgets dans une perspective de résilience.

À cette fin, les équipes nationales AE+6 ont formulé les activités suivantes pour surmonter les contraintes identifiées :

- i. sensibiliser les dirigeants locaux aux questions de résilience ;
- ii. s'assurer que les dirigeants élus au niveau local s'approprient le processus ;
- iii. mettre en place ou modifier les mandats des structures organisationnelles locales ;
- iv. développer la capacité de planification de l'administration locale décentralisée ;

Illustration 3 : Approche AE+6 en matière de renforcement des capacités des structures de gouvernance locale visant à améliorer la résilience des communautés agricoles vivant dans les zones arides.

VERS LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME SOCIAL ET AGRICOLE PRODUCTIF, DURABLE ET RESILIENT GRÂCE À L'AGROÉCOLOGIE

PRINCIPAUX DÉFIS

- Compréhension limitée de la résilience
- Manque d'expérience en matière de réalisation d'un diagnostic participatif pour déterminer les causes profondes de la vulnérabilité
- Faible capacité institutionnelle pour mener des processus de planification participatifs et inclusifs avec les communautés
- Faible expérience institutionnelle dans la coordination d'initiatives multi-acteurs et intersectorielles en faveur de la résilience
- Accès limité aux sources de financement adéquates pour les activités axées sur la résilience



AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES CONSEILS ÉLUS AU NIVEAU LOCAL

- Renforcer les principales capacités organisationnelles (diagnostic, conception, planification et évaluation de la résilience)
- Optimiser la participation pour renforcer le sentiment d'appropriation au niveau local
- Faciliter la sensibilisation spécifique au contexte sur la résilience
- Mener un processus inclusif et participatif pour s'assurer que la communauté accepte l'idée



IMPROVE GOVERNANCE OF LOCALLY ELECTED COUNCILS

- Piloter des activités de résilience dans la plupart des villages dynamiques
- Mettre les valeurs locales de solidarité au service de l'équité
- Favoriser la réflexion sur les questions de genre et d'autonomisation des femmes
- Mettre en place des structures de gouvernance inclusive au niveau local

PARTAGER ET
DIFFUSER LES
EXPÉRIENCES ET LES
ENSEIGNEMENTS
TIRÉS



SENSIBILISATION SUR
LA RÉSILIENCE ET
COMPRÉHENSION
DU CONCEPT

LES MÉNAGES AGRICOLES DES ZONES ARIDES DEVIENNENT CHRONIQUEMENT VULNÉRABLES À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

CONTEXTE LOCAL

LES STRESS

Baisse ou irrégularité
des précipitations
Dégradation des sols

LES CHOCS

Sécheresses et
inondations
Hausse des
températures
Invasions d'essaims de
criquets et de la chenille
léionnaire d'automne

CAUSES SOUS-JACENTES DE LA VULNÉRABILITÉ ACCRUE

- v. formuler des plans de développement local révisés pour répartir équitablement les ressources ;
- vi. partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés.

Dans les trois pays, les partenaires du réseau Groundswell ont commencé à travailler avec les élus locaux et le personnel technique en organisant une séance préliminaire de sensibilisation. Cela a souvent conduit à la décision de créer une commission ad hoc chargée de réaliser un diagnostic (à partir d'une optique de résilience), d'identifier des solutions et de planifier des actions prioritaires de résilience à intégrer dans le plan de développement municipal.

La phase de diagnostic a comporté une évaluation du plan de développement local et des budgets pour évaluer la mesure dans laquelle ceux-ci étaient adaptés à la résilience. Dans les trois pays, cette phase de diagnostic a révélé que les outils de planification des collectivités locales n'incluaient que marginalement des activités de soutien direct pour renforcer les moyens de subsistance ruraux afin d'accroître leur résilience.

Les lignes suivantes décrivent comment les partenaires AE+6 ont réalisé un changement significatif dans la gouvernance locale en donnant corps à chacune des stratégies décrites ci-dessus.

Sensibiliser les dirigeants locaux aux questions de résilience

Les partenaires AE+6 ont organisé des ateliers de sensibilisation regroupant toutes les parties prenantes locales concernées (c'est-à-dire tous les membres du conseil municipal ainsi que les principales ONG intervenant dans la région). L'ordre du jour comprenait l'initiation d'une réflexion collective pour mieux comprendre la résilience, des échanges autour du mandat de la gouvernance locale en ce qui concerne la résilience et la détermination de la meilleure façon de renforcer la résilience des communautés rurales. Ces sessions ont constitué la phase préliminaire « d'échauffement » pour l'exercice plus ambitieux qui a suivi afin d'aider les collectivités territoriales à réaménager leurs plans de développement local.

Mettre tout en œuvre pour que les élus locaux s'approprient le projet

Pour s'assurer que les activités de l'initiative AE+6 seraient acceptées, les partenaires du réseau Groundswell ont favorisé un sentiment d'appropriation par les élus locaux. Dans la mesure du possible, il a été demandé au maire de la commune d'être fortement impliqué. Les partenaires du réseau Groundswell ont également fait participer le conseil municipal à la prise de décisions sur la façon dont ce processus visant à renforcer la résilience des collectivités devrait être mené. Souvent, il n'était pas possible de formuler un nouveau plan de développement. Au lieu de cela, les groupes de travail de l'administration locale ont formulé des actions qui pourraient être insérées dans les plans existants sous la forme d'amendements, ou être utilisées pour éclairer la formulation du prochain plan quinquennal de développement.

Mettre en place ou modifier les mandats des structures organisationnelles locales

Les partenaires du réseau Groundswell ont utilisé les connaissances approfondies sur la résilience des acteurs des collectivités territoriales pour les aider à revoir et à évaluer leur mandat de développement. Ces ateliers de formation ont fait l'objet d'une réflexion approfondie (en s'appuyant sur la première session de sensibilisation). Il en est résulté que les acteurs des collectivités locales ont souvent accepté de modifier leur interprétation de leur mandat afin de permettre une orientation plus résiliente.

Développer la capacité de planification de l'administration locale décentralisée

Étant donné que les municipalités ne savaient pas trop comment procéder à leur planification, les programmes municipaux de développement économique, social et culturel (PDESC) consistaient souvent en une liste d'interventions souhaitées, plutôt qu'en une vision stratégique du développement. Dans une large mesure, cela reflétait un manque de capacité institutionnelle de la part des autorités municipales quant à la façon d'entreprendre un processus de planification efficace.

Les équipes du programme AE+6 ont organisé des ateliers à l'intention des différents acteurs au niveau de la « commune » (municipalité) dans l'optique d'améliorer les capacités locales de planification et de suivi. Certains « groupes de travail » ont suivi une formation sur des sujets essentiels liés à la résilience, notamment l'analyse et la compréhension des causes profondes de la vulnérabilité, l'évaluation des effets progressifs du changement climatique, en particulier l'irrégularité des précipitations, la dégradation des sols, la perte du couvert forestier et la désertification. À travers un processus participatif, les équipes AE+6 ont guidé les parties prenantes sur la manière d'identifier et de planifier des initiatives destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles et à réduire les risques de sécheresse, essentiellement par le biais de l'agroécologie.

Formuler de nouveaux plans de développement local qui orientent les ressources vers le renforcement de la résilience de la communauté dans son ensemble.

Cet appui aux conseils municipaux s'est traduit par l'élaboration de nouveaux plans de développement local. L'encadré 2 ci-dessous décrit de manière détaillée comment l'une des équipes partenaires AE+6 s'est acquittée de cette tâche.

Encadré 2

L'expérience de l'ANSD dans la révision des plans de développement des communes de Bilanga et Gayéri

Un consultant a été engagé pour mener le processus dans les deux communes. Un large éventail de parties prenantes a été impliqué (conseillers municipaux, services techniques déconcentrés de l'État, ONG partenaires et délégués des associations villageoises). À l'issue du premier atelier de sensibilisation, ces parties prenantes ont convenu de mettre sur pied un comité ad hoc (composé du maire, des présidents des différentes commissions du conseil municipal, des représentants des services techniques, des ONG et d'un représentant des chefs coutumiers). Chaque municipalité a été dotée de ce comité.

Ces comités ad hoc ont entrepris une évaluation participative des plans de développement communal existants et ont formulé un plan de résilience municipal, basé sur des indicateurs de résilience des ménages qui ont été définis de manière participative.

Le comité ad hoc a identifié plusieurs activités potentielles qui pourraient contribuer à accroître la productivité de l'agriculture sylvopastorale de manière durable, à intégrer la nutrition dans l'agriculture, à intégrer le genre et l'équité et à améliorer la gouvernance locale en général. Les activités axées sur la gouvernance locale comprenaient la formation des organisations paysannes dans les communautés sur les pratiques agroécologiques, le recyclage avec les associations locales des usagers de l'eau et les conseils villageois de développement (CVD) sur leurs rôles et responsabilités.

Une première ébauche du plan de développement local révisé a été soumise à la discussion dans les deux municipalités. L'animateur de la séance a suscité des demandes de renseignements, des suggestions et des modifications de la part des participants. Le projet amélioré qui en a résulté a été validé lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal.

Dans la commune rurale de Bilanga, l'ensemble du processus a été achevé et le nouveau plan de développement local a été approuvé en juin 2017. Ce nouveau PDC de Bilanga a été intégré en annexe au plan actuel, qui doit être révisé en 2020.

Dans la commune de Gayéri, le PDC date de 2009 et s'est donc achevé en 2014. La municipalité est en train de négocier et de recueillir des fonds pour obtenir les ressources nécessaires à l'élaboration d'un nouveau plan. Les travaux réalisés dans le cadre de ce processus seront directement intégrés à ce nouveau cycle de planification.



Conseil municipal de Gayéri lors du vote de l'amendement à son Plan de développement communal (Burkina Faso)

Crédit : ANSD

Partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés

Afin de montrer ce qui pourrait être réalisé pour renforcer la résilience des communautés locales, les partenaires du réseau Groundswell ont organisé des « caravanes ». L'ANSD, par exemple, a organisé une caravane en juillet 2017, à laquelle elle a convié les municipalités locales (maires et préfets), les provinces (hauts commissaires et directeurs régionaux de l'agriculture, de l'environnement et de l'élevage) et les responsables régionaux (membres du conseil régional, chambre régionale d'agriculture, directeurs régionaux de l'agriculture, de l'environnement et de l'élevage) et autres parties intéressées (ONG locales). Tout au long d'une excursion de trois jours dans de nombreux villages, les participants ont pu observer directement ce qui a été fait sur le terrain pour promouvoir les pratiques agroécologiques et améliorer la résilience des ménages vulnérables. Les autorités régionales et municipales ont toutes deux eu l'occasion de dialoguer directement avec les villageois sur leurs expériences.

Des visites ont été organisées dans les champs agricoles des exploitants modèles. Là encore, les « caravaniers » ont eu l'occasion de discuter et d'apprendre des producteurs. Au cours de ces visites, les experts techniques de l'ONG partenaire ont également eu l'occasion de faire du dépannage et de conseiller les agriculteurs sur la façon d'améliorer leurs techniques.

Les partenaires AE+6 ont souvent fait en sorte que des représentants des médias soient présents pour rendre compte des débats, en particulier à la radio et dans les bulletins locaux.

Afin de préparer des caravanes d'acteurs locaux et régionaux de la gouvernance, l'AE+6 s'est engagée dans une préparation intensive avec les communautés locales, comme expliqué dans la section suivante.

2.2 Stratégie adoptée pour renforcer la capacité de résilience des dirigeants villageois

Au niveau des villages, il y avait également un manque de sensibilisation à la résilience et un manque de processus pour réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'un des principaux problèmes était que les différences socioéconomiques n'étaient pas prises en compte dans la mise en œuvre des activités liées aux moyens de subsistance. Cela a souvent eu pour conséquence que les plus vulnérables soient davantage « laissés pour compte », en particulier ceux qui sont pris au « piège de la dette et de la faim ».

Les partenaires AE+6 ont également noté la participation limitée des groupes vulnérables, en particulier les femmes, à l'élaboration des stratégies de subsistance qui leur sont destinées.

Pour aborder ces problèmes, l'équipe AE+6 a proposé les activités suivantes :

- i. sensibiliser les dirigeants locaux à la nécessité de renforcer la résilience inclusive au niveau local ;
- ii. adopter des approches participatives pour s'assurer que les dirigeants locaux s'approprient les activités de résilience ;
- iii. mettre en place des structures de gouvernance inclusives au niveau des villages ;
- iv. lier fortement les activités de résilience aux valeurs traditionnelles et culturelles de solidarité ;
- v. partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés.

Les équipes partenaires AE+6 ont mené ces activités au niveau du village de la manière suivante :

Sensibiliser les chefs de village à la nécessité de renforcer la résilience pour tous

La sensibilisation aux effets des disparités socioéconomiques et entre les sexes a été une première étape essentielle dans la recherche de l'adhésion de la communauté à un soutien spécialisé adapté aux besoins des personnes les plus vulnérables. Le processus visait à faciliter une compréhension collective des causes profondes du piège pauvreté/faim et de ses effets sur la sécurité alimentaire. Cela a abouti à un accord pour déterminer, de manière collective, les ménages les plus vulnérables (selon les critères locaux de richesse) et pour entreprendre des activités conçues pour répondre à leurs besoins. Ces activités sont décrites en détail dans une autre note de capitalisation portant sur l'intégration de l'équité dans les activités de résilience.

Mettre tout en œuvre pour que les dirigeants locaux s'approprient les processus de renforcement de la résilience

Les partenaires AE+6 ont noté que la participation des dirigeants communautaires et des femmes à la planification du développement local était très faible. Cela était souvent dû à l'insuffisance des compétences et au manque de ressources pour convoquer et faciliter les processus participatifs, résoudre les problèmes et planifier. Les partenaires AE+6 ont inclus, autant que possible, des leaders communautaires dans les ateliers de formation sur la planification de la résilience. Cela a aidé à créer un bassin plus important d'intervenants communautaires qui ont appris comment s'engager dans la planification participative.

Mettre en place des structures de gouvernance inclusives au niveau local

L'ANSD a mis en place des structures de gouvernance inclusives, appelés Comités agroécologiques (CAE), dans chacune des 18 communautés rurales. Le but de ces CAE était de diriger et de gérer la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques dans l'ensemble de la communauté. Cet effort a porté non seulement sur tous les agriculteurs intéressés, mais aussi sur les membres des ménages les plus vulnérables, y compris les femmes. Les consultations ont permis une participation inclusive à la prise de décisions sur la conception et l'application des initiatives de résilience.

Un autre objectif des CAE, au-delà de la planification et du suivi, était de renforcer la capacité des organisations villageoises à promouvoir et à défendre les méthodes agroécologiques. L'ANSD a indiqué que dans les villages qu'elle soutenait, ces CAE sont devenues le principal mécanisme de promotion des essais et de l'adaptation des innovations en matière de résilience.



Visite d'une exploitation agricole dans le village de Yadgho, Commune de Gayéri (Burkina Faso), par les participants de la caravane pédagogique.

Crédit : ANSD

Ces CAE étaient composés de cinq à sept personnes. Chacune représentait différents groupes sociaux, culturels ou économiques dans le village, y compris souvent des délégués de la chefferie coutumière, des groupes locaux de femmes, du CVD du village.³⁰ Selon le village, les délégués des associations d'éleveurs ou d'artisans pourraient également être représentés.

Au Sénégal, l'approche d'Agrecol Afrique a consisté à réunir tout acteur ayant un fort intérêt pour l'agroécologie, afin qu'ils puissent ensemble persuader les ménages de la communauté élargie de commencer à changer leurs pratiques agricoles. Au Sénégal, ces comités étaient appelés Comités pour la promotion de l'agroécologie (CPA). Ils étaient composés de délégués des différentes dimensions de la production agricole (c'est-à-dire, un représentant de l'agriculture communale, toujours une femme, et un représentant de la production céréalière, etc.)

Le travail de ces comités consistait à planifier les activités liées à l'agroécologie, à promouvoir les innovations connexes et à soutenir et suivre la mise en œuvre de ces innovations. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec le partenaire du réseau de Groundswell au Sénégal, Agrecol Afrique, qui a fourni un soutien lorsque cela était nécessaire. Ces comités avaient également la responsabilité de veiller à ce que les couches les plus vulnérables de la communauté bénéficient d'une attention particulière. Ainsi, les CPA ont également joué un rôle clé dans le traitement des questions d'équité dans le village (voir la note de capitalisation sur l'équité).

Démontrer que les activités de résilience trouvent leur fondement dans les valeurs locales.

Les partenaires AE+6 ont identifié et testé des méthodes pour renforcer les stratégies de gestion de la réduction des risques au niveau des villages dans 18 communautés rurales des trois pays. Dans chaque domaine de programme,

l'équipe AE+6 a cherché à identifier les valeurs culturelles traditionnelles de solidarité, d'action collective et d'entraide, souvent développées par les ancêtres au fil des générations et à s'appuyer sur celles-ci.

La tradition de la « habbanaye » (fournir à une famille pauvre des femelles d'animaux pour l'aider à démarrer un petit troupeau) en constitue un exemple. Un autre exemple est la fourniture de semences aux familles qui n'ont pas de stock de semences.

Ce lien avec les traditions culturelles qui affirmaient la solidarité humaine rendait les membres de la communauté plus réceptifs aux stratégies d'équité qu'ils ne l'auraient été autrement. (Ces stratégies sont décrites en détail dans la note de capitalisation portant sur l'équité).

Partager et diffuser les expériences et les enseignements tirés

Au niveau des villages, les stratégies de diffusion des pratiques agroécologiques et des enseignements tirés des activités de résilience comprenaient des émissions radiophoniques rurales, des vidéos en langues locales, des visites de terrain, des visites d'échange /d'apprentissage d'agriculteur à agriculteur, des agriculteurs modèles, des Champs écoles de producteurs, des sessions inter-villages et la création d'un réseau étendu de promoteurs agricoles volontaires dans chacune des communes.

Pour faciliter la diffusion rapide des innovations, les partenaires AE+6 ont adopté une double stratégie. La première consistait à identifier des « villages pilotes » clés au sein d'un groupe plus large de villages voisins. Dans chaque village pilote, l'équipe AE+6 a entrepris un « spectre complet » d'activités de renforcement de la résilience agroécologique, consistant non seulement à promouvoir des pratiques agroécologiques clés, mais aussi à intégrer l'équité, l'autonomisation des femmes et la nutrition.

La deuxième stratégie consistait à utiliser les villages pilotes comme sites d'apprentissage pour un grand nombre de villages voisins « en expansion » afin de diffuser la « première vague » de pratiques de base, peu coûteuses, à fort impact potentiel et facilement extensibles. Au fil du temps, une fois que les innovations techniques et sociales plus complexes testées dans les villages pilotes ont été bien développées, elles ont constitué une « deuxième vague » qui s'est répandue dans les villages en expansion, grâce principalement aux visites d'apprentissage et d'échange.

3. Défis

Dans les trois pays du Sahel, les autorités locales décentralisées au niveau des villages et des municipalités ont dû apprendre à surmonter d'importants défis sociaux et organisationnels afin d'obtenir des avantages significatifs en termes de résilience. Pour ce faire, il a fallu changer les attitudes et les mentalités et renforcer les capacités et les processus institutionnels locaux.

D'autres défis étaient liés à des problèmes opérationnels spécifiques rencontrés par les partenaires du réseau Groundswell dans la mise en œuvre de leurs stratégies et activités.

3.1 Difficultés rencontrées par les systèmes de gouvernance locale dans le renforcement de la résilience locale

Une vision réductrice du développement rural local

Un examen des processus existants dans les trois pays a montré que la résilience n'est pas spécifiquement intégrée dans le processus de planification et de budgétisation.

Dans le cas du Mali, Sahel Eco a entrepris un examen détaillé des documents de planification locale (PDESC). Cet examen a montré que les PDESC n'incluaient pas une vision du développement qui traite des risques, des stress et des chocs affectant les communautés, ou qui identifie les besoins spécifiques des ménages les plus vulnérables, en particulier les femmes au sein de ces ménages.

Les partenaires du projet au Burkina Faso et au Sénégal ont confirmé ce diagnostic. La vision des membres des collectivités territoriales du Sahel en matière de développement se limite souvent à l'expansion de l'infrastructure physique.

« Les acteurs de la gouvernance locale doivent comprendre que l'expansion des grandes infrastructures n'est pratiquement d'aucune utilité dans les communautés dont la résilience quotidienne est menacée ; ces communautés ne sont pas en mesure de bénéficier d'infrastructures de grande envergure, encore moins de les entretenir. L'accent doit être mis sur les questions qualitatives, en particulier la sécurité alimentaire », explique Tsuamba Bourgou (ANSD). Il conclut que le principal défi pour les acteurs locaux est de forger une vision commune et harmonisée du développement local, que la formation du projet axée sur la résilience a commencé à s'attaquer dans les communautés cibles.

Faible niveau de capacité de planification participative

La phase de diagnostic menée au Mali a révélé que les habitants de la commune – y compris souvent les agents publics fournissant des services techniques dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la gestion des ressources naturelles – avaient peu ou pas de connaissances sur leur propre PDESC ou de son contenu. Cette méconnaissance du PDESC par le personnel technique clé et les chefs de village reflétait une participation et une inclusion insuffisantes dans le processus d'élaboration des plans et budgets locaux.

Capacités techniques limitées au niveau municipal

Les conseils municipaux et les services techniques responsables de la planification globale du développement manquent souvent des compétences techniques nécessaires pour diagnostiquer, concevoir et coordonner les aspects les plus complexes d'une approche intégrée de la résilience. L'examen par Sahel Eco de cinq PDESC au Mali a révélé une préparation inadéquate, une vision de développement mal conçue, une évaluation limitée de l'efficacité probable des interventions proposées, et peu ou pas de suivi des résultats du plan précédent.

L'emprise persistante de la politique de l'administration centrale sur la gouvernance locale

Cette capacité technique et institutionnelle limitée reflétait l'analyse récurrente selon laquelle le processus de décentralisation en Afrique de l'Ouest reste encore entravé par de nombreux défis. Au Burkina Faso, les collectivités locales ont un faible pouvoir discrétionnaire. La reddition de comptes aux citoyens à tous les niveaux est faible. L'administration centrale continue de jouer un rôle prépondérant dans la gouvernance locale. Cela laisse relativement peu de marge de manœuvre aux conseils municipaux.³¹ Il en va de même pour le Mali, où les collectivités locales sont confrontées aux mêmes défis : le transfert des responsabilités au niveau local ne s'accompagne pas de ressources financières suffisantes ; la faible capacité de mobilisation des recettes locales signifie que les collectivités locales continuent à dépendre de l'État central ; la société civile est très peu représentée.³²

Ressources financières insuffisantes

Au Burkina Faso, une étude réalisée en 2010 a montré que les difficultés budgétaires nuisaient à l'efficacité de l'administration locale. Les pouvoirs locaux d'imposition ont été restreints tandis que les transferts de l'État central étaient à la fois insuffisants et imprévisibles.³³ Au Sénégal, les transferts de l'administration centrale représentaient environ 20 % des dépenses totales des collectivités territoriales. Mais dans la pratique, les administrations locales n'ont reçu qu'une infime partie de ce centile cible. En conséquence, les autorités locales s'efforcent d'accroître le niveau des recettes locales afin de renforcer l'autonomie fiscale.³⁴ L'expérience malienne a également révélé que les sources de revenus au niveau local sont très limitées. Cela signifie que les PDESC fonctionnent davantage comme une liste de souhaits d'interventions en matière de développement. Du point de vue du leadership local, ce document avait souvent tendance à servir de brochure promotionnelle à distribuer aux donateurs potentiels pour attirer leurs investissements ou leurs programmes.

Taux de roulement élevé du personnel technique

Lorsqu'ils se sont engagés dans des structures de gouvernance décentralisées, les partenaires AE+6 dans les trois pays ont été témoins de l'impact négatif que le taux de roulement élevé du personnel technique a eu sur la capacité des collectivités territoriales. Les membres du personnel technique sont souvent mutés à d'autres postes, ce qui entraîne une perte critique de compétences et de mémoire institutionnelle.



Des caravaniers (parmi lesquels, le Directeur provincial de l'agriculture, le Secrétaire général de la province, l'Adjoint au maire de Gayéri et le Secrétaire exécutif de l'ANSD) discutant des champs visités (Burkina Faso).

Crédit : ANSD

Changements et instabilité politiques

L'instabilité politique et la « politique politicienne » en général étaient des autres facteurs affectant négativement la capacité d'entreprendre un développement axé sur la résilience. Les partenaires AE+6 ont observé que la décentralisation des responsabilités vers les structures de gouvernance locale créait souvent une situation dans laquelle des considérations politiques influençaient indûment les priorités de développement. Dans certaines situations, les activités AE+6 ont été affectées ou même suspendues en raison de l'instabilité politique.

3.2 Défis opérationnels rencontrés par le programme AE+6 dans l'appui à la gouvernance locale

L'analphabétisme est un des plus grands obstacles au développement communautaire

L'analphabétisme est un obstacle majeur à tout développement rural. Par ailleurs, pour les activités de résilience AE+6, il s'agissait de l'un des obstacles majeurs. L'analphabétisme dans les zones de programme a ralenti la mise en œuvre des activités de résilience et limité leur impact. L'ampleur de l'analphabétisme³⁵ a surpris certaines des équipes AE+6. L'ANSD signale que même les dirigeants communautaires qui se déclarent lettrés savent à peine lire. Par conséquent, la plupart des gens ne pouvaient pas prendre de notes pendant les séances de formation axées sur la résilience. Cela a réduit l'efficacité des séances de formation axées sur la planification, la collecte de données et le suivi des activités de résilience.

Pour résoudre ce problème, dans les villages où les taux d'analphabétisme étaient très élevés, AE+6 a fait appel à des personnes ressources locales pour aider aux processus d'apprentissage. Une autre tactique consistait à remplacer certains de ceux qui étaient inscrits à l'origine à la formation et qui ne savaient ni lire ni écrire par des personnes lettrées. Le contenu technique de la formation a été simplifié pour faciliter une meilleure compréhension. L'ANSD a également fait traduire certains de ses documents dans les langues locales pour permettre aux participants de mieux assimiler ce qu'ils apprenaient.

Résistance locale à se concentrer sur les plus vulnérables

De nombreux agents de développement ont tendance à se sentir « mal à l'aise » de cibler les plus pauvres dans des situations non urgentes, en raison de la manière dont cela affecte leurs relations avec les groupes d'intérêt de la communauté au sens large. Le défi consiste à expliquer clairement et à s'entendre sur les raisons pour lesquelles il faut élaborer des approches différenciées pour répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables en matière de moyens d'existence. Les attitudes socioculturelles locales concernant le rôle des femmes constituent un problème connexe. La division du travail entre les sexes et l'inégalité d'accès aux ressources productives sont profondément enracinées. Accorder une attention et un soutien particuliers aux femmes (par exemple, dans le cadre de l'accès à la terre) exige une consultation attentive dans le cadre d'un programme axé sur la résilience.

Délais courts pour démontrer les résultats et les impacts

Les 18 mois d'activité AE+6 ont généré des résultats très positifs. Les premières sessions de formation et de sensibilisation avaient commencé à faire évoluer les mentalités et à créer un espace pour les interventions en matière de résilience. Cependant, les équipes AE+6 des trois pays ont déclaré qu'un processus à plus long terme d'itérations multiples serait nécessaire pour consolider et institutionnaliser le travail de résilience de base effectué.

La meilleure façon d'assimiler l'apprentissage en vue d'un changement porteur de transformation est de le répéter et de l'étaler sur plusieurs séances. Une approche progressive et interactive est nécessaire pour permettre aux communautés de s'approprier véritablement les innovations introduites.

Dans ce contexte, malgré les changements importants dans la gouvernance et les cas de réussites signalés, l'impact de la gouvernance locale sur le renforcement de la résilience n'a pas encore atteint son plein potentiel et n'est pas encore institutionnalisé.

Un rapport de l'ANSD, qui rend compte des résultats de la caravane d'apprentissage de trois jours au Burkina Faso, l'illustre bien. Malgré des résultats importants, la visite a également mis en évidence des lacunes dans la mise en œuvre de certaines techniques agroécologiques. Certains exploitants agricoles ne maîtrisent pas encore parfaitement les techniques de captage de l'eau. Les « caravaniers » ont également noté l'utilisation d'herbicides agrochimiques, une pratique relativement nouvelle dans la région. L'ANSD a pris toutes les dispositions utiles pour assurer le suivi de ces questions dans les projets futurs. Le principal enseignement à en tirer est que la transformation des systèmes d'exploitation agricole exige un délai plus long pour adapter les principes de l'agroécologie et en avoir la maîtrise.

Changements et instabilité politiques

Au niveau macro politique, des élections locales ont été organisées dans les trois pays au cours de la mise en œuvre de l'initiative AE+6. Cela signifie que bon nombre d'élus locaux étaient sur le point de terminer leur mandat et n'étaient pas intéressés par de nouvelles initiatives.³⁶ Le Burkina Faso se remettait d'une grande instabilité politique avec un gouvernement de transition qui transférait le pouvoir à un gouvernement national nouvellement élu.³⁷ Pendant la transition, de nombreuses responsabilités au niveau municipal ont été suspendues pendant une longue période. Ces facteurs contextuels au niveau macroéconomique ont entravé les efforts du programme EA+6 visant à renforcer la gouvernance locale au service de la résilience.

4. Résultats et impacts de ces interventions dans chaque pays

Agrecol Afrique – Sénégal

Dans le cadre de son programme à Kaffrine, Agrecol Afrique a mis en place trois Comités pour la promotion de l'agroécologie, un dans chaque commune rurale touchée. Par ailleurs, Agrecol Afrique a initié des travaux avec deux communes pour réviser leurs documents de planification municipale. Agrecol Afrique n'a pas été en mesure d'achever les travaux entamés avec la commune restante de Diamagadio, la direction locale n'étant pas suffisamment disponible, en période électorale, pour participer à l'examen des documents de planification existants dans une optique de résilience.

La commune de Mbeuleup a cependant réussi à réaliser ce diagnostic des politiques existantes. Les équipes d'Agrecol Afrique ont réuni les acteurs locaux régulièrement et les ont aidés à apprendre à définir les activités de résilience et à établir un budget prévisionnel pour la mise en œuvre de ces actions. Les dirigeants locaux se sont engagés à intégrer ces activités de résilience dans leur plan de développement futur.

Ce travail de plaidoyer mené par Agrecol Afrique au Sénégal a permis au maire de Mbeuleup de devenir un « chef de file » de la résilience. Il a décidé de rejeter les subventions de l'État central. En lieu et place, il a eu accès à des semences améliorées et a pu se procurer de l'engrais organique (fumier de poulet) qu'il a mis à la disposition des exploitants agricoles locaux.

Agrecol Afrique a fait des observations sur la mesure dans laquelle de tels actes de leadership se sont avérés essentiels dans le changement du paradigme de développement de la commune.

Association Nourrir sans Détruire – Burkina Faso

L'ANSD a établi un total de 95 Comités d'Agroécologie dans les villages de leurs zones cibles. L'ANSD a également facilité et soutenu l'intégration des activités de résilience dans la formulation de deux plans municipaux (Bilanga et Gayéri), qui sont actuellement à la recherche de financement pour leur mise en œuvre (voir encadré 3).

Sahel Eco – Mali

Sahel Eco a soutenu la création ou la relance de 63 comités villageois locaux. Le principal objectif de ces comités était de renforcer leur organisation et leurs activités, en particulier en ce qui concerne la promotion de l'agroécologie et la formation des membres des comités à leurs responsabilités.

Un plan de résilience communautaire a été élaboré pour les communes de Fangasso et Mandiakuy dans le cercle de Tominian. Ces plans, qui intègrent des mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation, ont été approuvés par les conseils municipaux. Les municipalités sont à présent à la recherche du financement nécessaire à la mise en œuvre desdits plans. Ces plans ont été proclamés comme étant essentiels pour que la municipalité puisse aller de l'avant avec le renforcement de sa résilience et servir de documents de référence pour le plaidoyer et la collecte de fonds. Ces vastes plans de résilience ont été complétés par les plans d'action adoptés dans les huit villages de « recherche-action » soutenus par Sahel Eco, axés sur l'intégration de l'équité, l'autonomisation des femmes et la nutrition dans leur programme agroécologique.

Parmi toutes les interventions villageoises axées sur le renforcement de la résilience initiées par Sahel Eco, les communautés en ont identifié deux qui procurent les plus grands avantages en matière d'adaptation. Le premier était la régénération naturelle assistée (RNA) (une méthode de l'agroforesterie) pour améliorer la fertilité des sols et augmenter la production agricole. Le second était le travail de Sahel Eco avec les femmes pour développer leur capacité à récolter des produits forestiers non ligneux (voir la note de capitalisation sur la nutrition).

‘Chaque année, nous attendions des subventions de l’État pour nous procurer des semences et des engrais. Cette situation a non seulement entraîné une mauvaise planification pendant la saison des pluies, car ces intrants subventionnés arrivaient toujours en retard, mais elle a aussi eu pour conséquence de nous rendre très dépendants. Aujourd’hui, suite à l’intervention du programme AE+6, nous sommes conscients que nous pouvons produire nos propres semences et que nous pouvons nous passer des subventions de l’État pour avoir de bons rendements et produire des aliments sains et diversifiés. »

Maire de Mbeuleup (Sénégal)

Encadré 3

Comment l'ANSD a utilisé les CAE pour mettre en place des processus réciproques impliquant des plans de développement communal

Les compétences techniques et organisationnelles au niveau des villages ont été améliorées grâce au renforcement des capacités dont leurs membres ont bénéficié dans le cadre du CAE. En conséquence, des formateurs agricoles bénévoles et un nombre croissant de ménages (et de femmes) appliquent désormais les principes agroécologiques dans leurs activités quotidiennes.

Deux séances de retour d'information ont été organisées dans chacun des villages en utilisant les CAE comme moyen d'interprétation et de concrétisation des plans de développement communal. Cela a créé des synergies qui ont attiré du personnel technique public et des représentants municipaux élus.

À leur tour, les membres des comités agroécologiques ont été formés sur la manière de donner corps aux activités clés qui composent le plan. Près de 40 villages ont ainsi élaboré des plans d'action axés sur la résilience.

Presque tous les villageois, y compris les analphabètes, ont eu l'occasion de poser des questions et de commenter ces plans.

Cela illustre la mesure dans laquelle les efforts de planification participative pour inclure la résilience sont devenus inclusifs, la commune étant en mesure d'imprimer une orientation au développement au niveau du village. La plupart des plans d'action élaborés par les villages prévoient des interventions agroécologiques.



5. Enseignements tirés

La présente note de capitalisation montre que les structures décentralisées de gouvernance locale et les structures communautaires peuvent jouer un rôle essentiel en facilitant un processus séquentiel, intégré, multi-acteurs et intersectoriel pour renforcer la résilience des communautés paysannes des zones arides.

Les facteurs suivants ont contribué au succès du programme AE+6 en renforçant la capacité des communes rurales, des chefs coutumiers et des organisations villageoises à entreprendre des activités axées sur la résilience.

5.1 Facteurs de succès qui ont favorisé le soutien de la résilience par les structures de gouvernance au niveau municipal

Facteur déterminant de succès n°1 : Les élus locaux prennent conscience de l'importance de la notion de résilience

Le succès de l'intégration de la résilience dans l'administration locale et la planification communautaire a commencé lorsque, pour la première fois, les membres du conseil municipal ont eu une compréhension commune du concept de résilience et de sa pertinence pour leur développement local. Il s'agit d'une percée importante. Elle a conduit les conseils municipaux à réfléchir activement à ce que leur mandat, en tant que promoteurs des moyens de subsistance locaux, impliquait au-delà du développement des infrastructures. Les conseillers municipaux ont reçu une orientation sur la façon d'identifier les activités et les mesures qui pourraient mener à une meilleure intégration de la résilience dans les plans de développement local.

« Ces plans auraient pu être de meilleure qualité, et ils auraient pu l'être si nous les avions élaborés directement, nous-mêmes, au profit des communautés, mais alors nous n'aurions pas développé une telle capacité dans la communauté.

Le prochain plan sera encore meilleur, à la suite de leur action ».

Tsuamba Bourgou, ANSD

Facteur déterminant de succès n°2 : les élus locaux s'approprient le processus

Dans les trois pays, les partenaires AE+6 ont atteint un haut niveau d'implication dans le programme de résilience en assurant la participation active des dirigeants locaux à chaque étape du processus. Elle a commencé par des séances de sensibilisation, suivies d'un diagnostic participatif des plans actuels et de la conception et de la mise en œuvre d'activités axées sur la résilience. En s'impliquant à partir de zéro, les membres des structures de gouvernance locale ont développé un fort sentiment d'appropriation du programme de résilience.

Les partenaires AE+6 se sont abstenus de faire directement le diagnostic ou la planification de la résilience ou de l'externaliser à des consultants extérieurs. Cela signifie que les plans et activités de développement nouvellement formulés n'étaient pas aussi bien développés ou optimaux qu'ils auraient pu l'être. Cependant, il était crucial que les membres des structures de gouvernance locale « apprennent par la pratique » et acquièrent de nouvelles compétences, plutôt que de rechercher un résultat final plus professionnel.

Les partenaires AE+6 ont favorisé un sentiment d'appropriation locale en incitant le dirigeant local (maire) à s'engager publiquement à faire usage des nouvelles compétences et connaissances sur la résilience. Ces nouvelles compétences ont servi à formuler le prochain plan de développement communal ou à utiliser les résultats et les stratégies élaborés en vue de leur intégration dans le prochain cycle de planification.

Au Burkina Faso, les maires des communes de Bilanga et Gayéri ont été personnellement et activement impliqués dans le processus de planification de la résilience. Cela a conduit leurs administrations respectives à s'y impliquer activement. Au Sénégal, la commune de Mbeuleup qui a le plus progressé dans l'intégration de la résilience dans son plan de développement local était dirigée par un maire qui était devenu un chef de file et un défenseur de l'agroécologie.

Facteur déterminant de succès n°3 : Changer l'état d'esprit et le point de vue des élus quant à leur rôle dans le développement local à la lumière de la résilience.

Les équipes AE+6 ont axé les sessions de sensibilisation sur le changement de mentalité et d'attitude des élus locaux et des services techniques sur le rôle du plan de développement communal et sa fonction en tant que document de développement stratégique et visionnaire qui prend en compte les besoins des différents groupes, particulièrement les plus vulnérables.

Ce qui s'est avéré déterminant dans l'approche AE+6, c'est l'apport d'un leadership local à la prise de conscience que la transformation des systèmes agricoles afin de faire face à la vulnérabilité chronique nécessite une vision plus large du développement, de nouveaux modèles de travail intersectoriel et un soutien pour de nouvelles méthodes de mobilisation sociale au niveau communautaire. Dans le contexte de la gouvernance locale, les élus locaux ont le pouvoir et la responsabilité de déterminer la mesure dans laquelle les collectivités territoriales utilisent les ressources productives et comment elles sont gérées et affectées.

Les équipes AE+6 ont dirigé des exercices participatifs pour aider les structures de gouvernance locale à passer d'une approche étroite essentiellement axée sur le développement des infrastructures à une approche stratégique axée sur la meilleure façon d'utiliser ces ressources productives pour améliorer la résilience des ménages, rechercher des synergies entre systèmes productifs, promouvoir la coopération intersectorielle et adapter les innovations.

Facteur déterminant de succès n°4 : Les élus locaux suivent une formation sur la résilience

Plusieurs sessions de formation interactives animées par des équipes AE+6 ont donné les résultats suivants. Les participants ont pu :

- comprendre et diagnostiquer les causes profondes de la vulnérabilité ;
- comprendre la mesure dans laquelle les chocs enferment davantage la communauté rurale dans une vulnérabilité accrue ;
- identifier les principales initiatives de résilience, en s'inspirant en partie des enseignements tirés des essais sur le terrain, pilotés par l'initiative AE+6 dans des villages pilotes sélectionnés ;
- le plan et le budget pour de ces initiatives.

Facteur déterminant de succès n°5 : Les élus locaux intègrent explicitement les résultats liés à la résilience dans leurs plans et budgets de fonctionnement.

L'appui à un processus de planification adapté à la résilience s'est traduit par l'intégration des activités de résilience dans les plans de développement communal révisés. L'augmentation du nombre d'activités budgétisées axées sur la résilience et l'approbation officielle de ce plan par les conseils municipaux a constitué un indicateur principal.

Facteur déterminant de succès n°6 : Les élus locaux partagent et diffusent les expériences et les enseignements tirés

Les équipes AE+6 ont permis la diffusion des expériences et des enseignements par différents moyens et canaux. Il s'agit en l'occurrence d'émissions de radio communautaire et de la production de courts métrages documentaires dans lesquels des élus locaux ont été interviewés. Pour atteindre les communautés rurales, le partenaire du réseau Groundswell, l'ANSD, a également mis en scène des pièces de théâtre et organisé des caravanes itinérantes. Le public cible (en l'occurrence les dirigeants villageois) a eu l'occasion d'en apprendre davantage sur les réussites et les défis à relever pour renforcer la résilience et en être le témoin privilégié.

5.2 Facteurs déterminants de succès qui ont favorisé l'adoption d'activités de résilience par les structures de gouvernance villageoises

Facteur déterminant de succès n°1 : tous les membres de la communauté comprennent les enjeux et acceptent de devenir des participants actifs aux processus.

Les équipes AE+6 ont estimé qu'il était essentiel de sensibiliser la communauté aux causes structurelles de la vulnérabilité et au piège de la faim et de la dette. Elles ont obtenu le consentement préalable, libre et éclairé (CLIP) de la communauté qu'au-delà d'une formation généralisée aux méthodes agroécologiques améliorées, les plus vulnérables devraient bénéficier d'une attention particulière pour toute activité de renforcement de la résilience.

L'établissement de ce consensus à un stade précoce a permis d'éviter les malentendus et la jalousie, et dès lors l'opposition aux interventions liées à l'équité et au changement en matière d'égalité des sexes. Le plus souvent, les partenaires AE+6 ont organisé des « assemblées générales » au sein des communautés touchées. Cela a fourni une plate-forme efficace pour collaborer avec l'ensemble de la communauté sur des thèmes spécifiques liés à la résilience, y compris l'équité et l'égalité des sexes (ces deux thèmes sont discutés en détail dans deux études de cas connexes sur l'initiative AE+6).

Facteur déterminant de succès n°2 : les conseillers municipaux et les agents des services techniques jouent un rôle plus actif dans le soutien à la résilience dans la vie du village.

Les stratégies AE+6 pilotées dans les villages avaient plus de chances d'être adoptées avec succès lorsque les agents techniques de la commune étaient impliqués. Le rôle du partenaire AE+6 était de prendre toutes les dispositions utiles pour que les activités soient planifiées d'une manière ascendante, adaptée au contexte et aux conditions locales, et avec une participation inclusive. Une fois ce cadre établi, les activités ont été plus fructueuses lorsque les partenaires AE+6 ont facilité la « co-exécution » d'activités telles que la formation technique sur les innovations agroécologiques (zaï, demi-lunes, cordons pierreux, compostage, semences améliorées, RNA, ainsi que la gestion des sols, semis et ravageurs).

Facteur déterminant de succès n°3 : des comités représentatifs, crédibles et actifs sont mis sur pied

La mise sur pied de comités agroécologiques représentatifs et crédibles s'est avérée essentielle au succès du programme. Les délégués CAE ont influencé et promu les activités de résilience dans tous leurs milieux respectifs, en particulier pour encourager l'adoption et la diffusion de l'agroécologie dans leurs villages. Tous les plans de travail des différents groupements ont été intégrés dans le plan de travail global « directeur » du CAE pour le village. Les CAE ont servi de « point de référence » pour la planification, la direction et la gestion des activités villageoises de résilience.

Facteur déterminant de succès n°4 : Les villageois participent activement à des activités de résilience qui s'appuient sur les valeurs locales et montrent rapidement des bénéfices tangibles.

Les stratégies de résilience mises en œuvre dans le cadre de l'initiative AE+6 (warrantage, banques de semences, prêts rotatifs des animaux, distributions locales de semences, épargne et crédit octroyés aux femmes, en plus des innovations agroécologiques de base) ont généré de nombreux bénéfices tangibles. Les partenaires du réseau Groundswell se sont appuyés sur ces résultats pour montrer aux élus locaux ce qui pouvait être réalisé pendant les caravanes et pour tirer parti de ces expériences pratiques pour les étendre. Peter Gubbels, chef d'équipe du programme AE+6, a attribué le succès des CAE à leur enracinement dans la structure communautaire et à leur lien avec les valeurs traditionnelles de solidarité.

Facteur déterminant de succès n°5 : le pouvoir individuel, l'apprentissage d'agriculteur à agriculteur et de communauté à communauté est encouragé et célébré

La diffusion d'un ensemble d'activités de résilience interdépendantes a réussi en grande partie grâce à la stratégie de formation des leaders volontaires villageois pour tester, adapter, promouvoir et diffuser les connaissances agroécologiques. Agrecol Afrique par exemple a formé au moins quatre agriculteurs volontaires dans chaque village d'intervention en innovations agroécologiques.

De cette façon, il y aurait toujours un agriculteur disponible pour en former un autre. Le fait d'avoir plusieurs formateurs bénévoles d'agriculteurs a également permis d'atteindre tous les quartiers de la communauté et de réduire le risque de « rétention de connaissances » (un agriculteur bénévole attend une rémunération des autres villageois pour leur avoir transmis ces connaissances). Cette approche « en cascade » de la formation, où chacun des partenaires AE+6 forme dans un premier temps un large réseau de promoteurs bénévoles qui, à leur tour, forment chacun 5 autres voisins intéressés ou plus, a permis une diffusion et une adoption rapides des pratiques agroécologiques.

Conclusion

L'objectif global de l'initiative AE+6 menée par le réseau Groundswell West Africa était de développer une « validation de principe » sur la manière de renforcer la résilience des systèmes agricoles et les moyens de subsistance des petits ménages situés dans des zones arides écologiquement fragiles et sujettes à la sécheresse au Sahel.

La présente note de capitalisation montre comment la structure décentralisée de la gouvernance locale, ainsi que celle des communautés locales, a joué un rôle clé en facilitant un processus séquentiel, intégré, multi-acteurs et intersectoriel de renforcement et de maintien de la résilience des systèmes agricoles et des moyens de subsistance ruraux.

De nombreux enseignements et résultats du programme AE+6 ont des implications politiques et de recherche plus larges pour surmonter la crise croissante de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique au Sahel. En termes de renforcement de la gouvernance locale au service de la résilience, le tableau qui ressort de cette note de capitalisation est que les conditions suivantes doivent être mises en place :

- les mécanismes publics tels que la décentralisation, la démocratie représentative et les politiques doivent être mis à profit ;
- les élus locaux et les services techniques doivent mieux comprendre leur rôle dans le renforcement de la résilience à long terme de leurs mandants ;
- les politiques, les priorités et les programmes locaux doivent être examinés et évalués afin de déterminer la mesure dans laquelle ils prennent en charge de manière adéquate les questions fondamentales de la résilience ;
- de nouveaux systèmes de coordination intersectorielle et multi-acteurs doivent être mis en place pour gérer les processus ;
- de nouvelles innovations et structures sociales pour mobiliser les ressources humaines, telles que les comités agroécologiques travaillant au niveau des villages, l'apprentissage entre agriculteurs et entre communautés, la création d'un vaste réseau de dirigeants et de volontaires communautaires bien formés, sont essentielles, afin de renforcer les capacités d'adaptation et les connaissances locales ;
- l'élaboration de stratégies de résilience contextuelles et ancrées dans le contexte ne peut être centralisée ; la nature de la résilience exige une recherche-action participative dans le but d'observer, de diagnostiquer, de tester, d'adapter, d'évaluer, de collaborer et de partager – comme en témoignent les caravanes, les sorties éducatives, les paysans chefs de file, la formation des formateurs, etc. ;
- les processus et méthodes utilisés par la gouvernance locale doivent être révisés et améliorés pour mieux prendre en compte les questions d'équité, d'inclusion, d'autonomisation des femmes et de nutrition, afin d'obtenir des résultats efficaces en matière de résilience ;
- dans les zones arides du Sahel, la base de toute activité de résilience réussie doit être axée sur une transformation progressive du système agricole à travers l'intensification agroécologique.

Coordonnées des partenaires du projet

Groundswell International

Peter Gubbels, Directeur de la recherche action et du plaidoyer (Afrique de l'Ouest) : Groundswell International

pgubbels@groundswellinternational.org

+233 20 137-9708

Fatoumata Batta, Coordinatrice régionale (Afrique de l'Ouest) : Groundswell International

fbatta@groundswellinternational.org

+226 70 268850

+226 50 307306

Agriculture écologique en Afrique (Agrecol Afrique) – Sénégal

Agrecol était à l'origine une association fondée en Suisse en 1983. Certaines de ses antennes sont devenues autonomes, dont Agrecol Afrique, qui a obtenu son statut d'ONG sénégalaise en 2002. Depuis lors, Agrecol Afrique n'a cessé de soutenir la pratique et le développement de l'agriculture biologique et écologique au Sénégal et plus largement en Afrique de l'Ouest. Son objectif principal est d'aider les producteurs à accroître durablement les rendements agricoles, de favoriser la commercialisation et la consommation d'aliments nutritifs et sains, d'aider les populations locales à surmonter la période de soudure et l'endettement et de devenir des acteurs de la préservation de l'environnement, en vue d'assurer la sécurité alimentaire pour tous. Agrecol Afrique a mis en œuvre le projet AE+6 dans la région de Kaffrine.

Personne à contacter : Djibril Thiam, Directeur exécutif

thiamdjibril@yahoo.fr

+221 339514206

+221 771139716

Association Nourrir sans Détruire (ANSD) – Burkina Faso

L'ANSD a été fondée en 2011 et a été légalement reconnue en 2012 avec pour mandat de soutenir le développement rural local. L'objectif de l'ANSD est de renforcer la capacité des producteurs et des organisations qui les représentent à devenir des contributeurs à la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté, tout en protégeant les ressources naturelles. L'ANSD travaille actuellement avec plus de 100 communautés de 3 communes de la région Est du Burkina Faso.

Personne à contacter : Tsuamba Bourgou, Directeur exécutif

btsuamba@yahoo.fr

+226 76675133

+226 71018840

Sahel Eco : Mali

L'association Sahel Eco a été fondée en 2004 avec pour mission de travailler avec les populations maliennes et les pays voisins dans l'optique d'améliorer leurs moyens de subsistance à travers une meilleure gestion environnementale, basée sur les principes de bonne gouvernance. Le triptyque « écologie, économie et écoute » guide les activités de Sahel Eco. Au Mali, Sahel Eco a entrepris l'initiative AE+6 dans six communes situées dans le Cercle Tominian, dans la région de Ségou.

Personne à contacter : Pierre Dembélé, Secrétaire exécutif

pierre.sahelco@afribonemali.net

+223 20293004

+223 762397 80

Références bibliographiques

1. Gubbels, P. 2015. Changing business as usual: assessing development policy and practice in the Sahel through a resilience lens. Une publication conjointe : CARE International et Groundswell International.
2. Nous expliquons plus loin la raison pour laquelle nous nous concentrons sur les communes et les communautés rurales (par opposition à la région) dans le cadre des activités du projet AE+6.
3. Dafflon, B., Thierry Madiès, T., et Ky, A. 2012. The Political Economy of Decentralization in Sub-Saharan Africa: A New Implementation Model in Burkina Faso, Ghana, Kenya, and Senegal in *Africa Development Forum*. Banque mondiale. Disponible [en ligne] à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468167637155/pdf/NonAsciiFileName0.pdf>. [Consulté le 27 avril 2018]. Nous n'indiquons ici que les secteurs dont ils sont responsables et qui sont particulièrement pertinents pour le renforcement de la résilience.
4. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2007. *The State of the World's Animal Genetic Resources for and Agriculture – in Brief*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
5. IPES Food. 2016. From uniformity to diversity. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.ipes-food.org/images/Reports/UniformityToDiversity_FullReport.pdf. [Consulté le 2 mai 2018].
6. GRAIN. 2007. Une Révolution verte pour l'Afrique? Disponible [en ligne] à l'adresse : <https://www.grain.org/article/entries/137-une-nouvelle-revolution-verte-pour-l-afrique>
7. Centre africain pour la biodiversité (ACB). 2012. *Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) : Laying the groundwork for the commercialisation of African Agriculture*. Agriculture, Energy and Livelihoods Series. Disponible [en ligne] à l'adresse : https://acbio.org.za/wp-content/uploads/2015/02/AGRA_critique.pdf. [Consulté le 23 avril 2018].
8. Voir <https://groundswellinternational.wordpress.com/where-we-work/burkina-faso/> pour les questions spécifiques soulevées dans le contexte du Burkina Faso. [Consulté le 6 mai 2018].
9. CEDEAO. 2008. *Politique agricole Régionale de l'Afrique de l'Ouest, ECOWAP*. Commission de l'ECOWAP. Disponible [en ligne] à l'adresse : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/01_ANG-ComCEDEAO.pdf (citation de 2008:4) [consulté le 2 mai 2018].
10. Inter-Réseaux. 2016. *Bulletin de Synthèse pour la Souveraineté Alimentaire : Quel Bilan pour la Politique Ouest-Africaine Dix ans après son adoption*. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/bds19_ecowap_mars2016.pdf [Accessed 2 May 2018].
11. Dawson, N. Martin, A. et Sikir, T. 2016. Revolution in Sub-Saharan Africa: Implications of Imposed Innovation for the Wellbeing of Rural Smallholders. *World development*. Volume 78, février 2016, pp 204-218
Cette étude montre en outre qu'au Rwanda, seule une minorité riche peut bénéficier de la « modernisation forcée » qu'implique le paradigme de la révolution verte et que « les politiques semblent exacerber le manque de terres et les inégalités pour les habitants ruraux les plus pauvres » (2016:204).
12. FAO. 2015. État des ressources en sols dans le monde. Disponible [en ligne] à l'adresse : <http://www.fao.org/news/story/en/item/357059/icode> [Accessed 2 May 2018].
13. ELD Initiative. 2015. Report for policy and decision makers: Reaping economic and environmental benefits from sustainable land management. *Economics of Land Degradation Initiative*, Bonn.
14. Third World Network (TWN) and Sociedad Científica Latinoamericana de Agroecología (SOCLA). 2015. *Agroecology: key concepts, principles and practices*. Main learning points from Training courses on Agroecology in Solo, Indonesia and Lusaka, Zambia.
15. Groundswell International. N.d. Agroecological farming. Disponible [en ligne] à l'adresse : <https://www.groundswellinternational.org/approach/agroecological-farming/> [Consulté le 2 mai 2018].
16. Altieri, M. A. 1995. Agroecology: The science of sustainable agriculture. *Agroforestry Systems* 35: 111-115.
17. De Schutter O (2010) Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food. Assemblée générale des Nations Unies. Conseil des droits de l'homme. Seizième Session, Point 3 de l'ordre du jour A/HRC/ 16/49.
18. IPES Food. 2018. *Mettre en lumière des alternatives agroécologiques en Afrique de l'Ouest*. Rapport de mi-parcours – Document d'orientation.
19. Regions, districts, communes (municipalités) and rural village communities form part of these territorial collectives. Les activités du projet AE+6 se sont concentrées sur les communautés de communes (ou de districts) et de villages, par opposition aux communautés régionales, qui ont été jugées trop larges pour couvrir une administration territoriale pratique. La raison pour laquelle l'accent est mis sur ces deux niveaux de gouvernement décentralisé est expliquée ci-après.

20. Groupe de la Banque mondiale. 2015. Sénégal : résumé du rapport de pays]. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://siteresources.worldbank.org/EXTCDD/Resources/430160-1435154813801/Senegal_Country_Brief.pdf. [Consulté le 5 avril 2018].
21. Dafflon, B., Thierry Madiès, T., et Ky, A. 2012. The political economy of decentralization in Sub-Saharan Africa: a new implementation model in Burkina Faso, Ghana, Kenya, and Senegal. *Africa Development Forum*. Banque mondiale. Disponible [en ligne] à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468167637155/pdf/NonAsciiFileName0.pdf> [Accessed 28 March 2018]. [Consulté le 27 avril 2018].
22. Dafflon, B., et Madiès, T. 2013. The political economy of decentralization in Sub-Saharan Africa: a new implementation model in Burkina Faso, Ghana, Kenya, and Senegal. Washington, DC : *L'Afrique en développement*, Banque mondiale et Agence française de développement.
23. World Resources Institute (WRI) & Landesa. 2011. The challenge of decentralization in Mali. Disponible [en ligne] à l'adresse : http://www.globalprotectioncluster.org/_assets/files/field_protection_clusters/Mali/files/HLP_AoR/Mali_Brief_Decimalization_Land_Management_2011_EN.pdf [Accessed 25 April 2018].
24. Ministère de l'Administration Territoriales et des Collectivités Locales, République du Mali. 1999. *Loi N°99-035/ Du 10 Aout 1999 Portant Creation des Collectivites Territoriales de Cercles et de Regions* (in French only)
25. Dafflon, B., Thierry Madiès, T., et Ky, A. 2012. The political economy of decentralization in Sub-Saharan Africa: a new implementation model in Burkina Faso, Ghana, Kenya, and Senegal. *L'Afrique en développement*. Banque mondiale. Disponible [en ligne] à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/799611468167637155/pdf/NonAsciiFileName0.pdf> [Accessed 28 March 2018]. [Consulté le 27 avril 2018].
26. République du Mali. 2017. Loi n°2017-051 du 2 octobre 2017 portant Code des Collectivités territoriales.
27. Centre africain pour la biodiversité (ACB). 2012. *Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA): Laying the groundwork for the commercialisation of African Agriculture*. Agriculture, Energy and Livelihoods Series. Disponible [en ligne] à l'adresse : https://acbio.org.za/wp-content/uploads/2015/02/AGRA_critique.pdf. [Consulté le 19 février 2018].
28. IPES Food. 2018. *Mettre en lumière des alternatives agroécologiques en Afrique de l'Ouest*. Rapport de mi-parcours – Document d'orientation.
29. Les caravanes transsahariennes ont été le principal moyen de commerce entre la Méditerranée et l'Afrique de l'Ouest entre le VIIIe et le XVIe siècle. Ce terme est utilisé dans l'Afrique de l'Ouest contemporaine pour désigner des délégations de personnes voyageant dans de vastes régions pour sensibiliser autour de certaines questions ou pour apprendre de ce que font les gens sur le terrain. Dans le cadre du programme AE+6, des caravanes ont rassemblé les ONG et les dirigeants locaux pour aller à la rencontre des communautés locales et des producteurs qui s'étaient impliqués dans la mise en œuvre des stratégies de résilience préconisées par le programme.
30. Selon l'ANSD, dans le contexte burkinabè, les CAE se sont avérés le cadre le plus approprié pour aborder la planification du développement intersectoriel, car les CVD n'étaient pas le moteur des processus de planification.
31. Wiley, J., et Sons. 2010. Local government discretion and accountability in Burkina Faso. *Public Administration and Development* 30, pp. 329-344.
32. Banque mondiale. 2013. *Rapport sur l'état d'avancement et les résultats de la mise en œuvre*. Mali. MALI – Projet d'assistance technique pour la gouvernance et la décentralisation budgétaire (P112821).
33. Wiley, J., et Sons. 2010. Local Government Discretion and Accountability in Burkina Faso. *Public Administration and Development* 30:329-344.
34. Banque mondiale. (2013). *Senegal Overview*. Disponible [en ligne] à l'adresse : <http://www.worldbank.org/en/country/senegal/overview> [Accessed 28 March 2018]. [Consulté le 20 février 2018].
35. En 2009, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a fait état d'un taux d'analphabétisme de 90 % parmi les fonctionnaires ruraux, ce qui signifie que près de 16 000 personnes sont analphabètes. (PNUD. (2009). *Owning the participatory process in Burkina Faso*. Disponible [en ligne] à l'adresse : www.pnud.bf/DOCS/Decentralization_ENG.pdf) [Consulté le 28 mars 2018].
36. Au Mali, les élections municipales et les élections législatives partielles ont également ralenti la mise en œuvre des activités.
37. En 2014, une insurrection populaire a mis fin au règne du président Blaise Compaoré au Burkina Faso. Le Président Kaboré lui a succédé en décembre 2015.

